

E 7472

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 5 juillet 2012

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 5 juillet 2012

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes.

11768/12



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 29 juin 2012
(OR. en)**

11768/12

**INST 429
CMPT 20**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre de la Cour des comptes

DÉCISION DU CONSEIL

du...

portant nomination d'un membre de la Cour des comptes

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286,
paragraphe 2,

vu l'avis du Parlement européen¹,

¹ Avis du 13 juin 2012 (non encore paru au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Le mandat de Mme Nadejda SANDOLOVA arrive à échéance le 31 décembre 2012.
- (2) Il y a lieu, dès lors, de procéder à une nouvelle nomination,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Mme Iliana IVANOVA est nommée membre de la Cour des comptes pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à, le

Par le Conseil

Le président